



OL-NB 17/01/2026

Procès-verbal de la réunion du CA du jeudi 8 janvier 2026 à 18h 00.

- 11 *Administrateurs présents ou représentés* : Mireille Kishazy, Nicole Barbier (secrétaire), Claudine Béraud, Olivier Labasse (Président), Jean Claude Secchi(trésorier), Georges Davignon (VP), Philippe Testard (VP), , Gabriel Mathieu, Richard Serret, Jean Bernard Lemoine, Claude Saulgeot (mandat à O.Labasse). Le CA peut délibérer valablement (11/13)
- 2 *Administrateurs Excusés* : Jacques Lelarge, Olivier Billoud.
- 7 *Adhérents présents* : Loic et Diane du Besset, Pascale Goujon, Corine Labasse, Arlette Thabuis, , Bernard Moreau, Paquito Barbier.
- 3 *Adhérents Excusés* : Françoise Favre Loraine, Solange de Malartic, Jacques Herrgott.

Ordre du Jour :

1° *Approbation formelle du PV de la réunion du CA du 4/12/2025 (envoyé le 22/12/2025)et en particulier de son § 3.*

2° *Actualités*

3° *Commission urbanisation (liste PC et DP envoyée par Claude Saulgeot)*

4° *Compte rendu du GT « 2026- 2032 » et Ecoute des participants sur les attentes pour le village ». Décision ou non d'organiser un débat public à l'instar de celui de janvier 2020.*

5° *Cotisations et finance.*

6° *Questions diverses.*

Vœux et verre de l'amitié.

L'année qui débute sera très vite marquée par les élections municipales et communautaires dont les débats puis les résultats, déterminants pour l'avenir du pays, le seront aussi pour le devenir de notre bassin de vie, le cadre et la qualité de vie de la rive Est et de ses villages.

L'archipélisation désigne, au sens figuré, un processus par lequel des communautés partageant un lien commun gagnent en autonomie. Le thème d'analyse approfondi par Christophe Guilluy et Jérôme Fourquet, évoque plus, aujourd'hui, la dislocation de la société dont les différentes catégories de population (et/ou communautés) vivraient de moins en moins ensemble. Les trois pôles d'intérêts des habitants : ceux de la vie privée, de la vie publique, de la vie collective évoluent-ils encore de concert ? Quelle vision du village les uns et les autres partagent ils ?, dans quel village souhaitons nous habiter ?

1° Approbation formelle du PV du CA de décembre 2025 : Le PV est approuvé à l'unanimité. Il est signé.

2° Actualités :

° Les vœux du Maire : les veyrolains se sont déplacés nombreux pour écouter les vœux de notre Maire dans une ambiance très sympathique.

° Conseil municipal (Georges, Olivier, Jacques H, Françoise FLD...). A l'ordre du jour la restauration du presbytère qui nous intéresse tout spécialement depuis « OSONS VEYRIER »¹. Le lot pour les travaux de « curage/ démolition » ? du presbytère est voté. BVV

¹ Les 5 notes d'étude et de recommandations de BVV présentées à la Mairie depuis février 2022 (la dernière proposant le 27/01/2025 un cahier des charges pour le concours d'architectes) sont disponibles sur demande.

le pensait fait lors des travaux de l'économiste de la construction allié à un cabinet d'architecture en 2024. Nous espérons que le préprojet présenté en CM en décembre 2024 avec déport en extérieur des circulations verticales (un ascenseur extérieur, coté école) qui permettrait de disposer de 2 plateaux de 100m2 ne sera pas remis en question. L'architecte et les entrepreneurs sont lyonnais. La Mairie, ne souhaite pas convier BVV aux réunions, contrairement à ce qui avait été annoncé en AG.

° Route de la corniche : la mairie a créé un emplacement pour 3 camping-cars avec vue vers le croisement route de Bluffy (RD 909). Dommage pour le paysage et l'aire de vue occultés.

° PLUi - HMB : Le nouveau PLUi HMB a été adopté le 18/12/2025 par 71 voix pour, 8 abstentions et 14 contre. Le document de 13 000 pages, lu et étudié par un petit groupe d'administrateurs membres du bureau (OB, GD, OL, RS, PhT,..) , avait fait l'objet de contributions , critiques et demandes auxquelles il a été répondu avec une légèreté inappropriée. Le PLUi est un PLU d'Annecy avant toute chose. On ne tient absolument pas compte des spécificités, dont patrimoniales, des villages, fussent-ils riverains du Lac et on met sur le même rabet ville, villages, forêts ou campagne...Echec d'intelligence collective.

3° Commission Urbanisation : voir tableau..

4° Cotisations : 4 administrateurs ont relancé les retardataires après le dernier CA. A date, Jean-Claude a pointé 92 cotisations (contre 100 en 2024). Restera à vérifier les virements sur le relevé bancaire au 31/12 non reçu et les chèques tardifs. (Dans l'intervalle, 3 ou 7 ? cotisations à rajouter en 2025, soit 95 ou 99. NDLR). Pour 2026 nous en avons déjà 6 , spontanés, et nous allons envoyer l'appel correspondant.

5° Débat public :

BVV se positionne au sein de la commune comme un acteur de la vie démocratique, apolitique pour autant que « faire société » et s'intéresser au devenir du village et en proposer une vision ne soit pas considéré comme tel.

Lors de la réunion du mois de décembre un bon nombre des membres des administrateurs ont décidé de créer un groupe de travail sur le thème « Quel village voulons nous habiter en 2032 ? ». Ils se sont réunis et ont envisagé plusieurs solutions et notamment celle de refaire un débat public , à l'instar de celui du 17/01/2020, posant la question en vue des élections de mars, pour promouvoir des propositions programmatiques. Cette initiative semble délicate à mettre en œuvre en janvier 2026 avant les annonces de candidatures comme nous l'avions pensé. Pour Olivier la différence avec 2020 est qu'à l'époque la municipalité sortante ne se représentait pas. Nous avons donc décidé après un vote à main levée de renoncer à l'organisation de ce débat. Cela ne nous empêchera pas d'être acteur de la vie démocratique du village et nous allons chercher un moyen de rassembler les souhaits et les attentes de nos adhérents par la création d'un livre blanc ou par la voie des réseaux sociaux, et surtout de les engager à s'exprimer et à participer. La difficulté de concertation et de dialogue des habitants avec les élus s'est accrue. Une adhérente propose de réfléchir à la création d'un café en centre bourg, et, conjointement, à l'avenir du parking Gibello. D'autres appellent à la réouverture d'un café- restaurant dans le bâtiment communal ex Riva, ex Hôtel de la Chaumière et à la réhabilitation/restauration du cœur de village et de la rue historique et patrimoniale (rue de la Voûte) oubliés après la marche diagnostic effectuée le 3/06/2022.

La réunion s'est terminée dans une ambiance très sympathique par le partage de délicieuses galettes. Bonne et belle année 2026.

Prochaine réunion du CA, toujours ouverte aux adhérents, jeudi 5 février à 18H00 à la Veyriere